



D.2021.07.07.1.2.16

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 7 Juillet 2021

1 - 3^{ème} LIGNE DE METRO – LIGNE AEROPORT EXPRESS – CONNEXION LIGNE B**1.2 – MARCHES – CONVENTIONS - FONCIER****1.2.16 - 3^{ème} ligne de métro : Acquisition de la parcelle cadastrée 829 BR 24**

L'an deux mille vingt et un, le sept juillet à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire		X (M. Briand)	
CHOLLET François	X		
FAURE Dominique	X		
GRASS Francis	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
PERRIN Philippe			X
PORTARRIEU Jean-François		X (M. Chollet)	
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre	X (à/c du point 5.1)	X (à M. Grass jusqu'au point 4.1 inclus)	
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
LUBAC Christophe	X		
SANGAY Dominique			X
SITPRT			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry		X (M. Terrisse)	
TERRISSE Jean-Marc	X		

Exposé de Monsieur le Président :

- Par délibération n° D.2017.07.05.1.1 du 5 juillet 2017, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a approuvé le programme de l'opération Toulouse Aerospace Express (3^{ème} Ligne de Métro et Ligne Aéroport Express).
- Par délibération n° D.2017.07.05.1.2 du 5 juillet 2017, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a confié, par mandat de maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie (SMAT), la réalisation de l'opération Toulouse Aerospace Express (3^{ème} Ligne de Métro et Ligne Aéroport Express).
- Par délibération n° D.2019.11.27.1.1 du 27 novembre 2019, le Comité Syndical a approuvé la déclaration de projet, a déclaré d'intérêt général l'opération Toulouse Aerospace Express (3^{ème} Ligne de Métro et Ligne Aéroport Express) et décidé de poursuivre la réalisation.
- Par arrêté préfectoral en date du 7 février 2020, Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne a déclaré d'utilité publique et urgents les travaux de réalisation de l'opération Toulouse Aerospace Express (3^{ème} Ligne de Métro et Ligne Aéroport Express).

Le propriétaire de la parcelle cadastrée 829BR 24, située 114 rue des Troènes à Toulouse, a donné au travers de la promesse de vente en annexe son accord pour la cession, pour un montant total de 53 200,00 euros de la parcelle désignée ci-dessous :

- Acquisition de plein sol en terrain nu :

Référence cadastrale					Numéro du plan	Acquisition	
Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf m²		N°	Empr.m²
829BR	24	AGS	114 Rue Des Troènes	56 285	105	a1	87
Total en m²							87

Ainsi que la cession de sept volumes en tréfonds sur les parcelles 829AN 389, 829BR 22, 829BR 23 et 829BR 24a, et 829BR 24b et 829BR 24c tels que définis ci-dessous :

Référence cadastrale					Numéro du plan	Acquisition	
Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf m²		N°	Empr.m²
829AN	389	AGS	114 Rue Des Troènes	48 567	102	t	623
829BR	22	AG	114 Rue Des Troènes	2 034	104	t	446
829BR	23	S	114 Rue Des Troènes	1 406	103	t	919
829BR	24	AGS	114 Rue Des Troènes	56 285	105	d1	1 581
					105	t1	67
					105	t2	307
					105	t3	3 732
Total en m²							7 678

HAUTE-GARONNE - TOULOUSE - 829 AN n°389 - 4ha 85a 67ca

Numéro de volume	Niveau	Désignation sommaire	Cote altimétrique inférieure (NGF)	Cote altimétrique supérieure (NGF)	Superficie en m²	Teinte
UN (1)	Tréfonds	Voie Souterraine	Sans limitation	120.63 m	623 m²	Verte
DEUX (2)	Tréfonds	Plein sol	Sans limitation	120.63 m	47944 m²	Jaune
TROIS (3)	Sursol	Sol et Constructions	120.63 m	Sans limitation	48567 m²	

HAUTE-GARONNE - TOULOUSE - 829BR n°22 - 20a34ca

Numéro de volume	Niveau	Désignation sommaire	Cote altimétrique inférieure (NGF)	Cote altimétrique supérieure (NGF)	Superficie en m²	Teinte
UN (1)	Tréfonds	Voie Souterraine	Sans limitation	121.06m	446 m²	Verte
DEUX (2)	Tréfonds	Plein sol	Sans limitation	121.06m	1588 m²	Jaune
TROIS (3)	Sursol	Sol et Constructions	121.06m	Sans limitation	2034m²	

HAUTE-GARONNE - TOULOUSE - 829BR n°23 - 14a06ca

Numéro de volume	Niveau	Désignation sommaire	Cote altimétrique inférieure (NGF)	Cote altimétrique supérieure (NGF)	Superficie en m²	Teinte
UN (1)	Tréfonds	Voie Souterraine	Sans limitation	120.88m	919m²	Verte
DEUX (2)	Tréfonds	Plein sol	Sans limitation	120.88m	266 m²	Jaune
TROIS (3)	Tréfonds	Plein sol	Sans limitation	120.88m	221 m²	
QUATRE (4)	Sursol	Sol et Constructions	120.88m	Sans Limitation	1406 m²	

HAUTE-GARONNE - TOULOUSE - 829BR n°24a - 15a 81ca

Numéro de volume	Niveau	Désignation sommaire	Cote altimétrique inférieure (NGF)	Cote altimétrique supérieure (NGF)	Superficie en m²	Teinte
UN (1)	Tréfonds	Voie Souterraine	Sans limitation	125.92m	1581 m²	Verte
DEUX (2)	Sursol	Sol et Constructions	125.92m	Sans Limitation	1581 m²	Jaune

HAUTE-GARONNE - TOULOUSE - 829BR n°24b - 2a 50ca

Numéro de volume	Niveau	Désignation sommaire	Cote altimétrique inférieure (NGF)	Cote altimétrique supérieure (NGF)	Superficie en m²	Teinte
UN (1)	Tréfonds	Voie Souterraine	Sans limitation	125.92 m	67 m²	Verte
DEUX (2)	Tréfonds	Plein sol	Sans limitation	125.92 m	183 m²	Jaune
TROIS (3)	Sursol	Sol et Constructions	125.92 m	Sans limitation	250 m²	

HAUTE-GARONNE - TOULOUSE - 829BR n°24c - 5ha 03a 30ca

Numéro de volume	Niveau	Désignation sommaire	Cote altimétrique inférieure (NGF)	Cote altimétrique supérieure (NGF)	Superficie en m²	Teinte
UN (1)	Tréfonds	Vole Souterraine	Sans limitation	125.92m	307 m²	Verte
DEUX (2)	Tréfonds	Vole Souterraine	Sans limitation	125.92m	3732 m²	
TROIS (3)	Tréfonds	Plein sol	Sans limitation	125.92m	4065 m²	Jaune
QUATRE (4)	Tréfonds	Plein sol	Sans limitation	125.92m	42226 m²	
CINQ (5)	Sursol	Sol et Constructions	125.92m	Sans Limitation	50330 m²	

TOULOUSE			
- Indemnité principale			
Emprise de plein sol (a) :			
Indemnité de dépossession des emprises en plein sol	75.00 €/m²	x 87.00 m² =	6 525.00 €

Pour les volumes en tréfonds :

TOULOUSE			
Référence cadastrale : Section : 829AN N° : 389 - Plan : 102 - Emprise : t 114 Rue Des Troènes			
- Indemnité principale			
Forfait :			
	Tréfonds		10 902.50 €
Référence cadastrale : Section : 829BR N° : 22 - Plan : 104 - Emprise : t 114 Rue Des Troènes			
- Indemnité principale			
Forfait :			
	Tréfonds		8 792.00 €
Référence cadastrale : Section : 829BR N° : 23 - Plan : 103 - Emprise : t 114 Rue Des Troènes			
- Indemnité principale			
Forfait :			
	Tréfonds		18 380.00 €
Référence cadastrale : Section : 829BR N° : 24 - Plan : 105 - Emprise : d1 114 Rue Des Troènes			
Forfait :			
	Tréfonds		802.00 €
Référence cadastrale : Section : 829BR N° : 24 - Plan : 105 - Emprise : t1 114 Rue Des Troènes			
- Indemnité principale			
Forfait :			
	Tréfonds		33.50 €
Référence cadastrale : Section : 829BR N° : 24 - Plan : 105 - Emprise : t2 114 Rue Des Troènes			
- Indemnité principale			
Forfait :			
	Tréfonds		153.50 €
Référence cadastrale : Section : 829BR N° : 24 - Plan : 105 - Emprise : t3 114 Rue Des Troènes			
- Indemnité principale			
Forfait :			
	Tréfonds		1 866.00 €
Total général indemnité dépossession de tréfonds :			

Indemnité de remploi (calculée sur l'acquisition de plein sol et les volumes en tréfonds pour une valeur vénale totale de 40 929,50 € + 6 525 €)	5 000 €	x 20 % =	1 000.00 €
	10 000 €	x 15 % =	1 500.00 €
	32 454,50 €	x 10 % =	3 245,45 €
Total indemnité de remploi :			5 745.45 €

Le total de l'indemnité de dépossession est conforme à l'avis de la Direction Immobilière qui s'élève à :

- Pour la surface 75 euros/m² euros
- Pour le tréfonds : 46 802,95 euros (les 128 euros d'écart en moins par rapport à l'avis DIE sont liés à un ajustement de surface)

Soit une indemnité de dépossession totale de 53 199,95 € arrondi à 53 200,00 €.

Il est donc proposé aux membres du Comité Syndical d'approuver les termes de la promesse de vente et l'acquisition ci-annexée.

.....

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président :
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :
[MM Suaud (pouvoir) et Terrisse n'ont pas pris part au vote]

ARTICLE 1 : APPROUVE les termes et la signature de la promesse de vente en vue de l'acquisition de la parcelle cadastrée 829BR 24 et des volumes en tréfonds cadastrés 829AN 389, 829BR 22, 829BR 23 et 829BR 24a, et 829BR 24b et 829BR 24c situés 114 rue des Troènes à Toulouse pour montant total de 53 200,00 € dont 5 745,45 € d'indemnités de remploi.

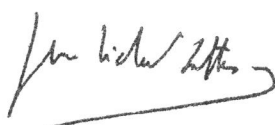
ARTICLE 2 : AUTORISE les dépenses correspondantes.

ARTICLE 3 : AUTORISE le Président aux effets ci-dessus, à passer et signer tous actes, documents et pièces et généralement faire le nécessaire.

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES